

ACTION URGENTE

SOUDAN. UN ÉTUDIANT EST DÉTENU À L'ISOLEMENT SANS INCULPATION

Naser Aldeen Mukhtar Mohamed, l'ancien président de l'Association des étudiants du Darfour à l'Université du Saint Coran, a été arrêté le 22 août à Khartoum par des agents du Service national de la sûreté et du renseignement (NISS). Aujourd'hui, plus de trois mois plus tard, il est toujours détenu à l'isolement sans inculpation au centre de détention du NISS à Khartoum-Nord.

Naser Aldeen Mukhtar Mohamed, 23 ans, ancien président de l'Association des étudiants du Darfour à l'Université du Saint Coran, a été arrêté le 22 août par des agents du NISS à l'entrée de l'Université du Saint Coran, à Omdurman. Aujourd'hui, plus de trois mois plus tard, il est toujours détenu à l'isolement sans inculpation au centre de détention du NISS à Khartoum-Nord.

Le NISS a régulièrement refusé des visites de ses proches ou de ses avocats. Ses proches ont demandé plus de 15 fois à lui rendre visite, mais 13 de ces demandes ont été refusées par le NISS et ils n'ont été autorisés à le voir que deux fois en 92 jours. Selon ses proches, la santé de Naser Aldeen Mukhtar Mohamed se détériore. Il a perdu du poids depuis qu'il a été placé en détention et souffre d'une maladie chronique à l'estomac pour laquelle il n'a pas reçu de soins. D'après les membres de sa famille, son corps porte les traces d'actes de torture. Amnesty International s'inquiète fortement de l'impact d'une détention à l'isolement prolongée sur la santé mentale de Naser Aldeen Mukhtar Mohamed.

Amnesty International considère Naser Aldeen Mukhtar Mohamed comme un prisonnier d'opinion, détenu uniquement pour avoir exercé son droit à la liberté d'expression.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en arabe, en anglais ou dans votre propre langue :

- appelez les autorités soudanaises à relâcher Naser Aldeen Mukhtar Mohamed immédiatement et sans condition car il est détenu uniquement pour avoir exercé de façon pacifique son droit à la liberté d'expression ;
- engagez-les à veiller à ce qu'en attendant sa libération, Naser Aldeen Mukhtar Mohamed puisse consulter ses avocats, voir sa famille et avoir accès aux soins dont il a besoin ;
- demandez-leur d'enquêter de manière approfondie et impartiale sur les allégations faisant état d'actes de torture et d'autres mauvais traitements et de veiller à ce qu'il ne soit pas victime de telles violences en détention.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 8 JANVIER 2018 À :

Président

HE Omar Hassan Ahmad al-Bashir
Office of the President
People's Palace
P.O. Box 281
Khartoum, Soudan

**Formule d'appel : Your Excellency, /
Monsieur le Ministre,**

Ministre de la Justice

Idris Ibrahim Jameel
Ministry of Justice
P.O. Box 302
Al Nil Avenue
Khartoum, Soudan

**Formule d'appel : Your Excellency, /
Monsieur le Ministre,**

Copies à :

Ministre de l'Intérieur
Hamed al-Mannan
Ministry of Interior
P.O. Box 873
Khartoum, Soudan

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Soudan dans votre pays. Insérez les adresses ci-dessous :

Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax number Email address Salutation .

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la première mise à jour de l'AU 203/17. Pour plus d'informations : www.amnesty.org/fr/documents/afr54/7042/2017/fr/

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

SOUDAN. UN ÉTUDIANT EST DÉTENU À L'ISOLEMENT SANS INCULPATION

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Au cours des dernières années, les étudiants du Darfour ont subi dans tout le Soudan des violations de leurs droits fondamentaux. Amnesty International a rassemblé des informations montrant que les militants politiques étudiants du Darfour sont pris pour cibles par les agents des services de sécurité soudanais qui les qualifient de sympathisants de groupes armés. Le conflit armé est utilisé comme prétexte et aussi pour masquer des violations des droits humains, non seulement au Darfour mais aussi dans le reste du pays.

La plupart de ces violations ont été déclenchées par les tentatives des étudiants darfouriens de débat public sur le conflit au Darfour à l'intérieur des universités, ou de soulever la question de l'exemption des frais de scolarité pour les étudiants darfouriens basée sur divers accords de paix concernant le Darfour. Or, ces débats publics et les sit-in ont régulièrement été violemment réprimés par des étudiants affiliés au parti au pouvoir, et ils ont toujours été suivis d'arrestations et placements en détention arbitraires, ainsi que d'actes de torture et d'autres mauvais traitements infligés à des étudiants darfouriens par des agents du NISS. De nombreux étudiants darfouriens ont été renvoyés des universités ou interdits d'examen parce qu'ils n'avaient pas payé les frais de scolarité.

En janvier 2017, Amnesty International a publié un rapport dans lequel elle soulignait le sort des étudiants darfouriens à l'université du Saint Coran. En juillet 2017, plus de 1 000 étudiants darfouriens de l'université de Bakht al Rida, dans l'État du Nil blanc, ont officiellement abandonné leurs études dans cet établissement, invoquant un traitement injuste de la part des autorités de l'université et des agents des services de sécurité à Bakht al Rida. À l'université islamique d'Omdurman, le 31 août, deux étudiants darfouriens ont été tués lors de violents affrontements entre des étudiants affiliés au parti au pouvoir et des étudiants darfouriens.

Le NISS dispose de vastes pouvoirs en matière d'arrestation et de détention en vertu de la Loi de 2010 relative à la sécurité nationale, qui lui permet notamment de maintenir des suspects en détention jusqu'à quatre mois et demi sans contrôle judiciaire, et ses membres usent de leur autorité pour procéder à des arrestations arbitraires et placer en détention des personnes, dont beaucoup se voient infliger des actes de torture et d'autres mauvais traitements. La même loi les protège de toute poursuite pour les actes commis dans l'exercice de leurs fonctions, d'où une culture généralisée de l'impunité. La modification de l'article 151 de la Constitution adoptée le 5 janvier 2015 a étendu le mandat du NISS, ce qui n'a fait qu'aggraver la situation. Elle a transformé le NISS : autrefois service de renseignement spécialisé dans la collecte et l'analyse d'informations et le conseil, il est devenu une agence de sécurité à part entière détenant un mandat large et exerçant toute une palette de fonctions qui sont habituellement celles de l'armée ou des organes chargés de l'application des lois. Le nouveau texte a accordé au NISS un pouvoir discrétionnaire illimité pour déterminer ce qui constitue une menace politique, économique ou sociale et comment y faire face. Ni la Loi relative à la sécurité nationale ni l'article 151 révisé n'exigent, explicitement ou implicitement, que les agents du NISS respectent le droit international, régional et national applicable dans l'exercice de leurs fonctions.

Naser Aldeen Mukhtar Mohamed venait juste de terminer un examen à l'université quand des agents du NISS l'ont arrêté à l'entrée de l'université du Saint Coran à Omdurman. Selon les informations reçues par Amnesty International, Naser Aldeen Mukhtar Mohamed a été interpellé à la porte de l'université par cinq agents du NISS en civil qui l'ont forcé à monter dans une camionnette pickup Toyota dépourvue de plaque d'immatriculation, et l'ont emmené avec eux.

Nom : Naser Aldeen Mukhtar Mohamed

Homme

Action complémentaire sur l'AU 203/17, AFR 54/7489/2017, 27 novembre 2017